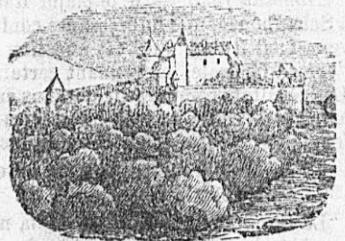




# LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —

» 6 mois, » 2 50

Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.

payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux

de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames:

Annonces: Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames: 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

de cheveux gris  
own's Capillairine à 2 fr. 75  
Grand choix de **VATTES**  
cheveux depuis 1 fr. la pièce, chez  
**ARGOT, coiffeur-parfumeur,**  
rue Placide Moura, à Bulle. [605]

offre à vendre:  
sept actions du **Crédit fon-**  
**cois.**  
les offres au notaire **MENOU,** à  
[658]

**CACAO SOLUBLE**  
**uchard**  
CELLENTE QUALITÉ  
PARATION INSTANTANÉE

ements hypothécaires.  
gné est chargé de placer des som-  
certaine importance au 4 1/2 %, en  
second rang.  
**P. Favre,** notaire, Bulle.

gerie du Crêt de la Sagne (canton  
el) demande un [667]

on fromager  
uer toute l'année. — Le bâtiment  
les installations modernes; l'en-  
tions au 1<sup>er</sup> mars prochain.  
les offres avec recommandations  
décembre à **J. JAQUET,** président.

medi 8 décembre prochain:  
**Cassée**  
auberge de **Sorens.**  
Invitation cordiale.  
**AYER,** aubergiste.

anche 16 décembre prochain:  
**CASSÉE**  
c **Addour, à Epagny.**  
Invitation cordiale. [687]

anche 9 décembre prochain:  
**Cassée**  
c **du Tillet, à Echarlens.**  
**GREMAUD.**

anche 16 décembre prochain:  
**Cassée**  
Gruyérienne, à La Tour-de-Trême.  
Invitation cordiale.  
**BARBAS,** Firmin.

**Cassée**  
aison de **Ville de Vuadens**  
dimanche le 16 décembre.  
Invitation cordiale.  
**MENOU.**

**APPEL**  
x qui, pour étrennes, voudraient  
e montre: demandez le catalogue  
ntre franco) de régulateurs, montres,  
pendules. Pas de remboursement pos-  
d'éprouve, bon marché extraordi-  
**Arnold Hertz, Bâle,**  
montres en gros, détail et fabrication.

**A louer:**  
maison de **Montborget,** com-  
aison, granges, écuries et remises,  
23 poses, lieux dits: La Condémine,  
t, les Pilons et Planchy, immeubles  
re classe, situés à Bulle. [668]  
er au notaire **DUPRÉ,** en dite ville.

**VENDRE**  
raiche rière le territoire de Sem-  
bon rapport, de la contenance de  
51 ares, soit 9 poses 309 perches.  
er au notaire **ANDRÉY,** à Bulle. [600]

**Ivrognerie.**  
vants certifient la guérison de ma-  
enue par le traitement par corres-  
et les remèdes inoffensifs de l'Éta-  
pour la guérison de l'ivrognerie de  
(N. de Moos, Hirzel; A. Vol-  
ach; F. Domini Walther, Courcha-  
Krähenbühl, Weid p. Schönwerd;  
nz, Röttenbach (Berne); Mme Sim-  
n, inst., Ringingen; F. Schneeberger,  
rue Furrer, Wasen (cant. de Berne).  
e! Traitement soit avec consente-  
à l'insu du malade. Moitié des frais  
pré guérison. Attestations, prospec-  
onnaire gratis. Adresser: **A l'Éta-**  
**pour la guérison de l'ivrognerie,** à  
[391]

le. — Imprimerie **Emile Lenz.**

**4 FRANCS** par an **LA GRUYÈRE** **FRANCS** par an **4**  
**BI-HEBDOMADAIRE**

Nous prions toutes les personnes sympathiques à  
notre œuvre de nous seconder dans notre marche pro-  
gressive en s'abonnant à notre journal et en y faisant  
abonner leurs amis.

Les nouveaux abonnés recevront la Gruyère  
gratuitement jusqu'à la fin de l'année courante, ainsi  
que tout ce qui a paru du feuilleton actuel.

BULLE, le 11 décembre 1888.

## La suppression des pintes.

Le mécontentement causé par la mise à exécution  
de la dernière loi sur les auberges prend, et à juste  
titre, de telles proportions que nous sommes obligés  
d'y revenir.

Ce n'est qu'un cri, de Bulle à Morat et de Belle-  
garde à Estavayer.

M. Python ne se trompait point en disant: Il faut  
faire la loi tout de suite, je ne m'en charge plus l'an-  
née prochaine, nous serons trop rapprochés des élec-  
tions.

M. Python espère que, d'ici à 1891, les rancunes  
s'apaiseront, l'indignation se calmera et que notre  
bon peuple, si habitué à tendre l'autre joue quand il  
reçoit un soufflet libertard, se laissera de nouveau  
enjôler et mettre dans le sac.

C'est bien possible!  
Que la suppression des pintes fasse crier les pro-  
priétaires atteints, il fallait s'y attendre; mais ce qui  
rend le mécontentement général, c'est la flagrante  
partialité avec laquelle on a procédé.

C'est le comble de l'arbitraire et du bon plaisir.  
On cherche en vain la règle, le principe, qui a pré-  
sidé à cette *razzia*, on ne les trouve pas.

Quand on recourt à des mesures qui portent de si  
graves atteintes aux intérêts matériels des citoyens,  
qui réduisent la fortune privée, dépouillent certains  
gens de leur gagne-pain et en ruinent même quel-  
ques-uns, on est doublement tenu de ne procéder que  
d'après des règles bien déterminées et de tenir la  
balance égale entre tous.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 3

## L'OR TYRAN

PAR  
**PAUL VERDUN**

— C'est une idée d'enfant. Les enfants ne réfléchissent  
pas à l'impression que peuvent produire leurs paroles.

— Raison de plus pour les regarder comme des avertisse-  
ments de la Providence.

Et cette insistance pour te demander comment on les punis-  
sait!

Et le souvenir de Belcoq, qui est venu, je ne sais comment,  
s'interposer entre nous, cet homme, cet assassin, disparu  
mystérieusement, et qui peut tout d'un coup ressusciter de  
l'oubli, arrivant du fond de l'Afrique.

Tout cela mêlé à l'ambition de Maurice de plaider pour un  
grand criminel, — encore un assassin!

Et le souhait que tu lui as adressé de trouver un innocent,  
faussetement accusé, à défendre.

Et ce René Bernard, que tu ne connais ni d'Ève ni d'Adam,  
qui vient de but en blanc te demander une consultation dont  
le résultat froissera horriblement ce puissant banquier, Odon  
Wegrow, comte de Garwolin, peut être encore un assassin,  
celui-là, puisque tu n'as pas voulu me dire ce qui empêchait  
Calixte de Courson de recevoir son argent!

Aujourd'hui, on se demande en vain: Pourquoi  
telle suppression et non pas telle autre? On ne trouve  
pas de réponse légale.

Aussi, le peuple qui est curieux et que le tépélé-  
tisme n'empêche pas d'avoir mauvaise langue, cherche  
des raisons d'un autre ordre et les indique à haute  
voix.

Si telle pinte a été maintenue à côté de telle autre  
supprimée, c'est qu'elle appartient à un des premiers  
magistrats du district.

Si, dans telle contrée, on a tout supprimé et fait  
le vide dans tous les villages aux alentours, c'est que  
l'auberge qui se trouve au centre est la propriété  
d'une association comprenant des chefs de la majori-  
té et même des membres du gouvernement.

Plus loin, pourquoi la pinte de l'oncle du préfet  
a-t-elle été conservée malgré son isolement, tandis  
qu'on en supprime une au milieu du village voisin?

Pourquoi? pourquoi? Le peuple le dit. Vous avez  
favorisé les vôtres, sacrifié aux intérêts de vos pro-  
ches ceux d'autres honnêtes gens.

Le peuple fribourgeois a beau être patient, en-  
dormi et façonné à l'esclavage, il pourrait bien se  
souvenir.

La manière dont la suppression a été décidée et  
dont on menaca de l'exécuter rend la mesure encore  
plus odieuse et vexatoire. Si petite idée que nous  
ayons de nos maîtres, nous ne pouvons croire qu'ils  
n'accordent pas des adoucissements.

Il est déjà bien dur de se voir enlever l'industrie  
dont on vit, priver des ressources qui servent à l'en-  
retien de la famille, d'être obligé de chercher un  
autre gagne-pain, sans qu'on ait de faute à se repro-  
cher, par le seul effet de la loi. La loi ne demandait  
pas la hâte, la dureté qu'on apporte à son applica-  
tion. — Le gouvernement ne laisse pas même un  
mois à ces malheureux pintiers pour se créer d'au-  
tres ressources, s'aviser d'une autre industrie; au  
bout de ce mois, qui fournira à cette centaine de fa-  
milles jetées brusquement sur la rue de quoi sub-  
venir à leurs besoins? Et cette centaine d'industriels  
qui ont fait leurs provisions, leurs achats cet automne,  
qui devaient les faire s'ils voulaient s'assurer de bon-  
nes marchandises, comment liquideront-ils leurs  
approvisionnement, comment feront-ils face aux  
échéances?

La loi a été faite pour permettre de fermer un  
certain nombre d'établissements publics, elle a été  
votée par les députés que le peuple s'est laissé im-

Et si ce Polonais savait que c'est toi qui as conseillé à no-  
tre voisin de mépriser ses offres, de rejeter ses cadeaux, de  
l'humilier de cette façon devant tout le monde, qu'arrive-  
rait-il? Il serait capable de te tuer.

Oh! Gustave, fit-elle en se serrant contre son mari, je ne sais  
pas pourquoi, j'ai peur! j'ai peur!

Lui s'efforçait de la rassurer, la pressant dans ses bras, la  
caressant, l'embrassant, lui murmurant:

— Mais, mignonne, ce banquier ne saura jamais ce que  
j'ai dit. Et puis un homme qui a tant d'argent est presque  
toujours un lâche, et moi, je suis fort, je suis courageux. Tu  
sais bien que je n'ai rien craint pour sauver Louis Talbot  
des griffes de Belcoq. Rassure-toi, ma chérie.

Et, comprenant la nécessité de changer brusquement de  
conversation, tout à coup il dit:

— Voyons ce que j'ai à faire demain.

Il cherchait dans ses notes, et Céline suivait machinalement  
des yeux les longues mains fines et nerveuses de son  
mari, tournant vivement les feuillets de son calepin.

— D'abord, passer chez mon éditeur pour m'entendre avec  
lui relativement à mon prochain roman, puis à la *Revue* pour  
déposer ces épreuves corrigées; enfin, en troisième lieu, aller  
au Crédit commercial toucher mes dix mille francs.

— Vas-y plutôt tout au matin, fais-en le sujet de ta pre-  
mière course, dit Céline, moitié riant, moitié sérieuse.

— Pourquoi? demanda Marchand.

— Dame! si le directeur levait le pied pour la Belgique  
avec ses dix mille francs!

— Oh! le Crédit commercial est une banque sérieuse et  
le directeur a chevaux et voitures.

poser. L'administration devait l'appliquer, mais elle  
aurait pu y mettre des formes.

## Nouvelles suisses.

**Assemblée fédérale.** — Vendredi, le Conseil nation-  
al a voté la loi sur les dessins et modèles industriels,  
par 85 voix contre 17.

Concernant la correction de la Saze de Boujeau au  
lac de Biemme, le Conseil s'est rallié à la décision du  
Conseil des Etats.

Lundi, à 3 heures, dispositions transitoires de la  
loi sur la poursuite pour dettes et la faillite, modifi-  
cations au registre du commerce, interpellation de  
MM. Paschoud et consorts sur l'imposition des rains  
de Corinthe.

Au Conseil des Etats, MM. Ruchet, Jordan-Martin,  
Gavard et Bossy ont déposé un postulat invitant le  
Conseil fédéral à faire droit aux pétitions des facteurs  
demandant l'introduction de traitements par classes  
et augmentations successives quatre ans par quatre  
ans jusqu'à ce que le traitement atteigne 2000 fr.  
après 16 ans de service.

Le Conseil des Etats a continué l'examen du bud-  
get des dépenses.

MM. Reali et Göttisheim ont félicité le Conseil fédé-  
ral d'avoir enfin demandé un crédit en vue de la  
création d'un office central pour le service sanitaire,  
office destiné à recueillir les renseignements intéres-  
sant l'hygiène, les mesures contre les épidémies, etc.  
Ce poste est depuis longtemps réclamé par les sociétés  
médicales.

Les Etats ont voté un crédit de 12,000 fr. pour la  
police politique.

**Conseil fédéral.** — Le Conseil fédéral a nommé  
membres de la commission des examens d'Etat de  
médecine à Genève MM. les docteurs P.-L. Dunant  
(Genève) et Ant. Favre (Fribourg).

**Mission diplomatique.** — Mgr Mermillod s'est  
rendu jeudi à Berne, par le train de midi 16, pour  
remplir la mission que Léon XIII lui a confiée de  
présenter au Conseil fédéral les compliments de con-  
dolérance du Saint-Siège à l'occasion de la mort du  
président de la Confédération.

— Et si c'est toi qui paies ses équipages avec ton argent  
déposé!

L'écrivain ne répondit pas, mais il marqua néanmoins  
cette course à faire en premier lieu.

Puis, ayant encore tracé quelques mots, il se leva et dit:

— A chaque jour suffit sa peine. Allons nous coucher.  
Nous avons été heureux aujourd'hui, espérons que la Provi-  
dence nous en accordera autant demain.

Céline répéta:  
— Demain!... qui sait!...

III

L'ÉCRIVAIN ET LE FINANCIER

(Fable moderne.)

La lendemain 14 septembre, Gustave Marchand se leva de  
bon matin pour faire ses courses et, à neuf heures, se pré-  
senta rue Richelieu devant les bureaux du Crédit commer-  
cial.

La porte était fermée et les plaques de fer restaient des-  
cendues devant les vitrines closes. Sur le trottoir, des grou-  
pes stationnaient. On entourait un homme qu'à son uniforme  
l'écrivain reconnut pour le garçon de bureau. Il s'en appro-  
cha et l'entendit qui, fier d'être écouté, se donant des airs  
importants, répétait pour la centième fois la même histoire:

— Ce matin, je me présentai, à sept heures, comme d'ha-  
bitude, rue du Quatre-Septembre, à l'appartement du direc-  
teur, pour lui demander les clefs pour venir ouvrir ici les  
bureaux.

**Nouveau fusil.** — M. le major Rauschenbach a fait, à Schaffhouse, une intéressante conférence sur le nouveau fusil Rubin qu'il est question d'introduire dans l'armée fédérale, moyennant certaines modifications. Les résultats comparatifs obtenus en tirant avec cette arme et avec un vetterli ont été les suivants (les chiffres les plus forts étant ceux du fusil Rubin) :

à 600 mètres comme 50 est à 93  
à 1000 > > 22 > 37

La force de pénétration de la nouvelle arme est considérable et bien supérieure à celle du vetterli. Le conférencier a parlé d'un nouveau projet. L'arme qu'il s'agirait d'introduire dans l'armée fédérale serait d'une extrême simplicité et ne pèserait que 3,5 kg. La poudre employée brûle sans laisser aucun résidu, ce qui permet de supprimer la baguette et de la remplacer par un simple chiffon qu'on fait passer dans l'arme au moyen d'une ficelle. Le bruit de la détonation est si faible qu'il n'est plus entendu à une distance de 400 mètres.

**Ecole professionnelle.** — La ville de Zurich a accordé 2000 fr. à une école de lingerie qui vient de s'ouvrir dans cette ville.

**Grève des apprentis coiffeurs.** — Selon la *Morgenzeitung*, M. Hanselmann, président central de l'Association suisse des coiffeurs, a communiqué aux diverses sections de l'association la décision qu'aurait prise la généralité des apprentis coiffeurs de faire grève le jour de l'an.

**Zurich.** — A la votation référendaire, le peuple a rejeté par 30,900 voix contre 30,500 la loi scolaire et écarté, par 32,736 voix contre 27,181, la gratuité du matériel scolaire pour les écoles secondaires.

— Voici le résultat du recensement dans la ville de Zurich et dans les communes qui en sont comme les faubourgs. Les chiffres entre parenthèses sont ceux de la statistique de 1880 : Zurich-Ville 28,228 (25,102), Aussersihl 19,902 (14,186), Enge 5122 (4475), Fluntern 3578 (3280), Hirslanden 3696 (3144), Hottingen 7020 (5942), Oberstrass 4299 (3316), Riesbach 10,650 (9291), Unterstrass 4179 (3342), Wiedikon 4658 (3878). En tout 91,332 (1880 75,956).

**Berne.** — La ville de Berne compte actuellement 46,947 habitants, dont 45,939 domiciliés de fait. En 1880 : 44,087 habitants, dont 43,179 de fait. Porrentruy comptait, en 1880, 5676 habitants dont 2812 du sexe masculin et 2864 du sexe féminin. En 1888, le recensement a donné environ 6427 âmes avec 1363 ménages.

**Glaris.** — Le lac du Klönthal est complètement gelé; l'exploitation de la glace va commencer.

**Appenzell.** — Un incendie considérable a éclaté jeudi, à 7 heures du soir, à Hérisau. A la suite de l'explosion d'une lampe, le feu a pris à l'un des bâtiments de la grande filature Laurenz Meyer, à la Glatt, dans le voisinage de la localité. Les flammes sévissaient avec tant de violence que l'on dut se borner à préserver les constructions voisines. Une énorme quantité de marchandises ont été détruites. Les ouvriers n'ont eu que le temps de s'enfuir précipitamment.

**Tessin.** — La poste de Lugano a constaté le vol d'un sac d'argent de 3700 fr. parmi les envois de la poste du Gothard.

**Vaud.** — Un jeune sanglier a été tué, la semaine dernière, au pied des Pléiades.

Je somme, on ne me répond pas.

Je me dis : il dort encore. Ça lui est bien permis. Il n'est pas tenu de se montrer aussi matinal qu'un vieux grognard comme moi. Il se repose sur ma fidélité. Il dort en paix, sachant qu'il peut se fier à moi pour faire toute la besogne. Est-il heureux, ce mortel-là !

— Enfin, vous a-t-il ouvert ? demanda Marchand, impatient de ce verbiage.

— Attendez donc, reprit le garçon de bureau en étendant les bras d'un geste digne, vous êtes bien pressé ! Laissez-moi finir tranquillement mon récit.

Je reprends. Donc, je pensais que le directeur dormait et je me disais : Est-il heureux, ce mortel-là, qui est encore plongé dans les douceurs du sommeil, tandis que moi je suis levé depuis une heure ! Et on dit que les hommes sont égaux !

Bref ! je somme de nouveau. On ne me répond pas plus que la première fois. Je me dis : Oh ! oh ! on me fait attendre aujourd'hui !

— C'est comme nous, réfléchit Marchand, qui était sur les épines.

— J'abrège, j'abrège, reprit le garçon de bureau d'un ton de condescendance.

Froissé d'un tel manque de convenance que de laisser se morfondre sur le palier un ancien sous-officier, comme moi, décoré de la...

— Après ? Après ?

— Et, cela, de la part d'une homme ordinaire aussi poli que notre directeur, je me dis : Il doit se passer derrière cette porte quelque chose d'extraordinaire, et je me mets à

— On jouit en ce moment aux Avants d'une véritable température de printemps, car le thermomètre marque 32 degrés au soleil. Une treille située derrière l'auberge des Avants est couverte de feuilles nouvelles et on cueille dans nos environs des primevères et des gentianes.

**Neuchâtel.** — Deux jeunes amoureux, de Colombier, âgés de dix-huit et vingt ans, se sont volontairement donné la mort en avalant une dose d'acide prussique, poison dont se servait la jeune fille dans son métier de doreuse. La conduite peu régulière du jeune homme qui lui avait fait perdre sa place, et une exaltation malsaine de part et d'autre, ont poussé ces malheureux à cet acte désespéré qu'ils motivaient dans une lettre en disant que, n'ayant pas les moyens de se marier, ils s'aimaient trop pour vivre séparés. La jeune fille appartenait à une très honorable famille de la localité.

— Onze perturbateurs des réunions de l'Armée du Salut ont comparu devant le tribunal de Neuchâtel, qui en a acquitté six et condamné cinq à une amende de 15 fr.

## Nouvelles étrangères.

**France.** — Elections législatives partielles. Dans le Var, c'est le général Cluseret, communal, qui est élu par 14,776 voix sur 83,962 électeurs inscrits. Dans les Ardennes, pas de résultat définitif : ballottage.

**Espagne.** — La reine-régente a chargé M. Sagasta de la formation du nouveau cabinet.

**Italie.** — On mande de Rome que l'éruption du volcan de l'île Vulcano (Lipari) se complique d'une éruption sous-marine. A un km. de l'île, on signale une forte ébullition et des pierres lancées en l'air.

— A l'occasion des déclarations pacifiques de M. Crispi faites au Sénat, le correspondant romain du *Times* constate que les gouvernements de France et d'Italie désirent également un accord ; mais il reconnaît que l'accord est impossible, en raison des ressentiments du peuple français contre l'Italie, qui a pris parti pour l'Allemagne contre la France en adhérant à la triple alliance.

**Angleterre.** — Après de longues hésitations, le gouvernement a accordé une indemnité pécuniaire de 20,000 fr. à chacun des deux malheureux condamnés innocents et qui ont passé dix ans au bagne par suite d'une erreur judiciaire. Brannagan et Murphy, en 1879, avaient été accusés de s'être introduits la nuit dans une maison habitée et de l'avoir complètement pillée en blessant le maître du logis et sa fille. Reconnus coupables par le jury de Northumberland, ils avaient été condamnés à la servitude pénale perpétuelle. Les véritables auteurs de ce crime, pour une cause demeurée encore inexplicite, ont fait des aveux, ne laissant pas le moindre doute sur leur culpabilité. 40,000 fr. ne compenseront guère les souffrances endurées par les pauvres Brannagan et Murphy ; néanmoins, l'attention est éveillée par ces erreurs judiciaires assez fréquentes.

**Russie.** — Le *Journal de Saint-Petersbourg* signale la fertilité d'invention des journaux étrangers, qui voient dans l'émission du nouvel emprunt des projets belliqueux de la part de la Russie.

Le *Daily Telegraph* parle de grands ouvrages de défense autour de Varsovie ; le *Times* signale la construction de ponts de bateaux sur le Danube ; les

tirer frénétiquement le cordon de la sonnette, je carillonne, je carillonne... puis, m'apercevant que tout ce tintamarre ne suffit pas à attirer l'attention des gens de l'intérieur, je frappe la porte à grands coups de poing.

La concierge monte et m'apostrophe : « Vous désirez votre directeur ? Il n'y est pas. Il est parti en voyage hier soir, avec des malles, à six heures moins un quart. »

— A six heures moins un quart ! s'écria un auditeur.

C'est à six heures vingt que part l'express de Belgique. Votre directeur est à Bruxelles depuis minuit.

— Monsieur connaît donc ce train ? demanda naïvement le garçon de bureau, sans s'apercevoir de l'ironie de sa question.

— Parbleu ! répliqua l'autre, je suis un huissier. Voilà le dix-septième banquier que je vois filer à cette heure-là.

— Vous venez instrumenter contre le Crédit commercial ? interrogea Marchand.

— Contre son directeur. Je venais le saisir pour le compte de son carrossier. Heureusement que celui-ci est bon pour payer les frais que j'ai faits !

L'écrivain restait atterré. Il partit faire ses autres courses, puis il revint pour voir si l'on n'avait pas des nouvelles plus rassurantes.

Le commissaire de police, prévenu, avait fait ouvrir la porte des bureaux par un serrurier. Le caissier avait remis au magistrat le solde en caisse restant de la veille, 37 fr. 50 cent., tout l'actif du Crédit commercial.

La perquisition dirigée au domicile personnel du directeur et une enquête sommaire avaient appris que madame la directrice habitait Bruxelles depuis deux mois, que les domes-

tiques venaient d'être congédiés la veille et que M. le directeur avait été rejoint par son épouse, en emportant une centaine de mille francs, et en abandonnant dans son appartement des meubles, sur le prix desquels le tapissier n'avait touché qu'un faible acompte.

— Allons ? mes 10,000 francs sont perdus ! se dit Marchand. Comment paierai-je mes billets qui échoient demain ?

Céline remarqua le trouble de son mari quand il rentra pour déjeuner.

— Tu as reçu quelque mauvaise nouvelle ? demanda-t-elle.

— Tes pressentiments d'hier se sont réalisés. Le directeur du Crédit commercial a levé le pied. Mes 10,000 francs sont perdus.

Il lui raconta les détails qu'il venait d'apprendre, et il conclut d'un air accablé :

— Comment paierai-je mes billets demain ?

— Il faut aller trouver le créancier de mon père, M. Noiraud, auquel tu as souscrit ces effets, et lui en demander le renouvellement, c'est-à-dire le prier de te fournir les 10,000 francs qui te sont nécessaires pour les payer.

Tu accepteras de nouvelles traites pour la somme qu'il t'avancera en y ajoutant le montant de l'intérêt calculé à 6 % par an, et un droit de commission de 1 ou 2 %. Tu fixeras l'échéance de ces billets au 15 décembre. En trois mois, tu auras le temps de trouver la somme pour faire honneur à ta signature.

— Comme tu es ferrée sur ces questions de commerce ! Quant à moi, j'aurais plus vite fait de charpenter le plan d'un long roman que de calculer la moindre opération de banque ou d'escompte.

## CANTON DE FRIBOURG

Un soufflet bien mérité est celui que vient de recevoir notre Conseil d'Etat. — Il y a quelques semaines, les tépelets, ne sachant plus où dégommer, s'en sont pris à la commission de santé. M. le D<sup>r</sup> Favre en faisait partie, mais en même temps M. le D<sup>r</sup> Favre est président de la Société de médecine et cette société a eu l'audace d'exclure de son sein le très illustre Gremaud *des pieds*, l'homme de confiance du gouvernement, le célèbre médecin légiste dont nous avons déjà eu à nous occuper quelques fois. Il fallait que la société payât cet acte d'indépendance. Aussi, M. Favre a été mis à la porte et remplacé par le susdit M. Gremaud. Quelle lumière !

Nous apprenons avec plaisir que M. Favre vient de recevoir une légitime satisfaction ; il a été nommé membre de la-commission fédérale d'examen des candidats médecins à Genève.

La *Liberté* prétend que nous l'avons calomniée en rappelant ses attaques contre l'ancien évêque du diocèse et la partie du clergé restée récalcitrante au N<sup>o</sup> 13.

Le journal tépelet confond la calomnie avec la médisance.

Qu'il relise au hasard quelques numéros de sa collection, et il trouvera la preuve de ce que nous avons avancé.

Sinon, nous lui rafraîchirons nous-mêmes la mémoire par quelques citations.

**Recensement.** — La population de la ville de Fribourg, au 1<sup>er</sup> décembre, est de 12,178 habitants ; elle était de 11,410 en 1880. Augmentation, 768 habitants.

La population de la ville d'Estavayer s'élève à 1574. En 1880, elle était de 1471.

Il est inexact que la population de Morat ait diminué. Le recensement définitif donne 2333 habitants, soit une augmentation de 92 sur 1880.

**Distinction.** — Nous apprenons que M. l'ingénieur Amédée Gremaud, inspecteur des Ponts et

Chaussées, professionnelle. ginalité des qu'il soit pu Nous son tions à M. l'

**Presse.** dans son ass titution pou

Le Confé Petit-Marly communale. quoi bon, c suffire à Ber

« Cela no tation sur de la peine d'assemblée voter, trouvaire ou au tin n'était tout cela h du Petit-Ma pour la mot deux citoyen

**Vol.** — 700 fr. a ét On a déjà o cette affaire

**Soirée** certainement Alphonse S amis de B parmi nous don de capt tent.

La fièvre dies qui s' déciment l des victime sont du m d'une telle sérieuse po Selon l' rison, d' C tement suiv miné a pa temps. Voi « Versez cuillerées à en terre, obtenir qu faut soigne et les pieds chaque abl soude très chaude et

— Je sair rant les troi ciant, nous A chaque éc

Comme m ciers — non que c'est toi de la besog bonne. Dans réclamer u au retour. M aussi, si tu rand, je me — Non p Dès qu'il M. Noiraud tre ans, qu'i dant aussi de renouvel bles ; bref, mandait. Il ajouta en question seilla à M vellement.

Bien que que lui ava nard, il fut moyen de s dit commer

leur côté mettent le public en publics russes.

difficile de justifier leurs pré-

à effet, actuellement question de la Russie. Les faits dé- victorieusement l'intensité que, lequel s'accroît de plus la Russie ne s'enorgueillit pas heureux résultat. Elle ne se lais- travaux de paix et de répara- signés par son monarque lors

ouvelles de Serbie sont graves. che de Vienne, l'agitation rat telle dans ce pays que le roi obligé soit d'opérer un coup de politique et de se laisser eng- Or l'Autriche ne peut con- loin dans cette voie-là, sans

attaque dirigée contre la sta- tomoyo a été repoussée grâce upage du vaisseau de guerre

## DE FRIBOURG

ité est celui que vient de re- Etat. — Il y a quelques se- sachant plus où dégommer, mission de santé. M. le D' mais en même temps M. le de la Société de médecine et d'adace d'exclure de son sein le es pieds, l'homme de confiance célèbre médecin légiste dont nous occuper quelques fois. Il yât cet acte d'indépendance. nis à la porte et remplacé par Quelle lumière!

le plaisir que M. Favre vient e satisfaction; il a été nommé on fédérale d'examen des can- ve.

que nous l'avons calomniée en contre l'ancien évêque du dio- ergé restée récalcitrante au

nfond la calomnie avec la mé-

quelques numéros de sa col- a preuve de ce que nous avons

atchirons nous-mêmes la mé- ations.

La population de la ville de bre, est de 12,178 habitants; 1880. Augmentation, 768 ha-

la ville d'Estavayer s'élève à it de 1471.

population de Morat ait dimi- éfinitif donne 2333 habitants, de 92 sur 1880.

Nous apprenons que M. l'ingé- ud, inspecteur des Ponts et

gédiés la veille et que M. le direc- son épouse, en emportant une cen- en abandonnant dans son apparte- prix desquels le tapissier n'avait

francs sont perdus! se dit Mar- mes billets qui échoient demain? ble de son mari quand il rentra

mauvaise nouvelle? demanda-t-elle. hier se sont réalisés. Le directeur vé le pied. Mes 10,000 francs sont

qu'il venait apprendre, et il con-

mes billets demain?

le créancier de mon père, M. Noi- t ces effets, et lui en demander le re le prier de te fournir les 10,000 res pour les payer.

elles traites pour la somme qu'il t le montant de l'intérêt calculé à t de commission de 1 ou 2 %. Tu billets au 15 décembre. En trois trouver la somme pour faire hon-

sur ces questions de commerce! us vite fait de charpenter le plan calculer la moindre opération de

Chaussées, qui est le créateur de notre Ecole profes- sionnelle communale, vient d'obtenir une médaille d'argent et un diplôme dans un concours qui a eu lieu à Amiens sur le meilleur système d'école profes- sionnelle. Son travail a été très remarqué et l'ori- ginalité des vues très appréciée. Il serait désirable qu'il soit publié.

Nous sommes heureux de présenter nos félicita- tions à M. l'ingénieur Gremaud.

**Presse.** — La Société du *Confédéré* a décidé, dans son assemblée générale de dimanche, sa recon- stitution pour une nouvelle période de trois années.

Le *Confédéré* raconte que dans la commune du Petit-Marly le recensement n'a pas fatigué l'autorité communale. On ne l'a tout simplement pas fait. A quoi bon, celui d'il y a huit ans ne peut-il pas leur suffire à Berne?

« Cela nous rappelle, dit le journal précité, la vo- tation sur la motion Freuler pour le rétablissement de la peine de mort. Au Petit-Marly, il n'y eut pas d'assemblée électorale. Deux ouvriers, qui voulaient voter, trouvant la porte close, s'adressèrent au secré- taire ou au syndic pour demander pourquoi le scru- tin n'était pas ouvert: « Oh! nous avons arrangé tout cela hier au soir. » — Et de fait la commune du Petit-Marly avait donné l'unanimité des votants pour la motion Freuler, malgré les protestations de deux citoyens et abstention de tous les autres. »

**Vol.** — Dimanche, dans la soirée, une somme de 700 fr. a été volée à l'auberge du Schild, à Fribourg. On a déjà opéré deux arrestations se rattachant à cette affaire.

## GRUYÈRE

**Soirée littéraire.** — Nos lecteurs apprendront certainement avec grand plaisir que M. le professeur Alphonse Scheler, cédant aux sollicitations de ses amis de Bulle, viendra très prochainement donner parmi nous une de ses soirées littéraires qui ont le don de captiver à un si haut point ceux qui y assistent.

## AGRICULTURE

La fièvre aphteuse est une de ces terribles mala- dies qui s'abattent souvent sur une contrée entière, déciment le bétail des fermes, et laissent après elle des victimes nombreuses, qui, si elles ne succombent, sont du moins gravement atteintes ou compromises d'une telle manière qu'elles deviennent une perte sérieuse pour le cultivateur.

Selon l'expérience douloureuse de Sir E.-C. Ker- rison, d'Oakley Park Norfolk, il résulte que le trai- tement suivant qu'il a administré à son bétail conta- miné a parfaitement réussi à le guérir en peu de temps. Voici le procédé aussi simple que rapide :

« Versez un peu d'eau chaude sur environ trois cuillerées à bouche d'acide salicylique dans un vase en terre, et ajoutez-y de l'eau tiède de manière à obtenir quatre litres et demi. Trois fois par jour il faut soigneusement laver avec ce liquide la bouche et les pieds de l'animal malade et saupoudrer après chaque ablation le haut des sabots. Faites aussi dis- soudre deux cuillerées de cet acide dans de l'eau chaude et ajoutez-la à la boisson des animaux.

— Je sais ce que c'est que de renouveler des effets. Dur- ant les trois dernières années que mon père est resté négo- ciant, nous n'avons fait que demander des renouvellements. A chaque échéance, c'était la même comédie.

Comme mon père ne suffisait pas à visiter tous nos créan- ciers — nous en avions beaucoup, tu sais leur nombre, puis- que c'est toi qui les a payés, — il me chargeait d'une partie de la besogne. J'allais les voir, accompagnée de ma vieille bonne. Dans les premiers temps, ça me faisait un tel effet de réclamer un service d'inconnus que je pleurais au départ et au retour. Mais je me cuirassai bientôt contre l'émotion; aussi, si tu éprouves quelque ennui d'aller trouver M. Noi- raud, je me charge de cette corvée.

— Non pas! non pas! dit Marchand. J'irai. Dès qu'il eut pris son café, il partit.

M. Noiraud dit que cette somme lui était due depuis qua- tre ans, qu'il avait montré bien de la complaisance en atten- dant aussi longtemps, qu'il ne prévoyait pas cette demande de renouvellement, qu'il n'avait pas 10,000 francs disponi- bles; bref, qu'il ne pouvait rendre le service qu'on lui de- mandait.

Il ajouta qu'il avait escompté depuis trois mois les effets en question à son banquier Odon Wegrow, auquel il con- seilla à Marchand de s'adresser pour en obtenir le renou- vellement.

Bien que cela fût pénible à l'écrivain de s'adresser à celui que lui avaient fait connaître les révélations de René Ber- nard, il fut forcé de s'y résigner, ne trouvant pas d'autre moyen de sortir de l'impasse où l'accablait la chute du Cré- dit commercial.

Les étables doivent être tenues très propres et tout le fumier doit être saturé d'acide, afin de prévenir une nouvelle infection du bétail indemne.

M. Kerisson, qui a guéri par ce procédé 43 têtes de gros bétail, ajoute que la maladie ayant complè- tement disparu de sa ferme, ses animaux se portent mieux qu'avant et que ses vaches donnent davan- tage de lait. Il a aussi expérimenté le remède sur des moutons atteints d'une fièvre aphteuse tellement intense que la corne de leurs pieds s'était décollée et il s'en est fort bien trouvé.

M. Tschudi, à St-Gall, a fait aussi une expérience de ce genre en additionnant une eau saturée de tan- nin ou écorce de tannerie que l'on fait macérer pen- dant 48 heures; le résidu employé en ablation sur les parties malades produit aussi un effet surprenant.

## VARIÉTÉ

### Le lieutenant Gauthier.

Episode de la guerre de Crimée,

par JOSÉ DE CAMPOS

(de la Société des gens de lettres).

(Suite.)

— C'est une histoire d'amour, alors, que tu vas me raconter?

— Je l'eusse mille fois préféré! Mais je n'ai jamais aimé; du reste, je suis de ceux qui ne doivent..., qui ne peuvent pas aimer.

— Je ne te comprends pas.

— Tu vas me comprendre.

Ma mère qui était atteinte d'une phtisie, causée par la grande tristesse qui ne la quittait jamais, et par le peu de soin qu'elle prenait d'elle, se sentant mourir, me fit appeler pour me donner son dernier baiser.

Trois jours avant qu'elle quittât ce monde, j'étais auprès de son lit, elle me dit :

— Je t'ai toujours parlé, mon fils, de ton père mort.

— Et il ne l'est pas, n'est-ce pas, ma mère?

— Non, il vit.

— Oh! je l'avais bien deviné!

— Deviné, et comment? demanda ma mère sur- prise.

— Par votre tristesse continuelle, et parce que vous ne m'avez jamais conduit à la tombe où son corps repose...

Ma pauvre mère; il vous a abandonnée pour une autre femme, sans doute?

— Non, mon fils, non; ne l'accuse pas; ce n'est pas sa faute s'il m'a laissée seule avec toi.

— Il est peut-être en prison? Mais il est innocent, n'est-ce pas, ma mère?

— Non, il est libre.

— Alors?

— Prête-moi bien ton attention, et ne m'inter- romps pas; un long dialogue me fatiguerait et abré- gerait le peu d'heures qui me restent à passer près de toi. Je dois, avant de mourir, te mettre au courant de ma vie et te dire qui est ton père.

— Je vous écoute, ma pauvre mère, répondis-je le cœur haletant et l'âme brisée d'angoisse.

— Mon père, monsieur Gauthier (car Gauthier est mon nom et pas celui de ton père); tu ne portes que son prénom, Nicolas — mon père donc, riche armateur du Havre, étant venu à mourir en 1825, ma mère liquida sa situation en vendant ses navires et cédant son commerce, puis elle vint avec moi se fixer à Paris.

Arrivé dans les bureaux de la banque Odon Wegrow, Marchand reconnut parmi les employés un de ses colocai- res du N° 11 de la rue Fondary. C'était un vieux garçon nommé Stephan Mordy, qui vivait seul dans un petit appa- rtement dont la porte faisait, au quatrième étage, pendant à celle de René Bernard.

Gustave l'aborda et lui exposa le sujet de sa visite.

— Je vais vous introduire auprès du patron, répondit Mordy, mais je doute qu'il vous accorde votre demande.

Le bureau du banquier était une grande pièce meublée avec un luxe de mauvais goût et ornée de trop de dorures.

D'un regard, l'écrivain inventoria le mobilier et scruta la physionomie d'Odon Wegrow, comte de Garwolin.

Le financier atteignait la cinquantaine. Il paraissait doué d'une grande force musculaire, avait de larges épaules un peu voûtées, des bras courts et des mains énormes, larges, grasses et velues.

Une mauvaise graisse donnait à son visage un teint bla- fard, tirait deux gros plis de chaque côté de sa bouche et tombait en lourdes bajoues sur ses mâchoires.

On apercevait à peine ses yeux gris, au regard terne fil- trant entre des paupières épaisses, aux plis nombreux. Son nez était en bec d'aigle, et son front bas commençait à se dégarnir de cheveux.

Marchand exposa sa demande. Le banquier écrivait tout en faisant signe de temps à autre, par une inclination de tête, qu'il écoutait.

— Que faites-vous? demanda-t-il.

— Je suis homme de lettres.

L'ambition la gagna; elle se dit qu'ayant de la for- tune, elle trouverait bien pour gendre un grand sei- gneur ou un riche financier, et la voilà à la recherche des personnes en vogue auxquelles nous pouvions être présentées. Un peu de parade et l'or, les clés de toutes les portes nous ouvrirent à deux battants celles de tous les salons à la mode.

Je n'étais pas mal, disait-on; j'avais dix-neuf ans. Les fréquentations et la toilette chassèrent vite mes manières et ma tournure de provinciale, et je fus bientôt remarquée par un jeune capitaine de la garde impériale du czar, attaché à l'ambassade de Russie à Paris.

Il était beau, et aussi noble de cœur que de nom, il s'appelait le prince Nicolai Porthikopoff; et je l'ai- mais. Lui aussi se prit d'une grande passion pour moi, et six mois après, il vint officiellement demander ma main à ma mère qui, ravie de ce bonheur inat- tendu, s'empressa d'accepter.

Nos fiançailles firent grand bruit à Paris, du scan- dale chez la noblesse et de la jalousie dans la bour- geoisie. Mais le prince tenait bon et ferme, et résis- tait à l'orage qui grondait sur sa tête.

Il y eut tant de bavardages et tant d'intrigues que l'ambassadeur s'en mêla et fit part à son souverain de la résolution du capitaine des gardes de l'empereur de toutes les Russies.

Le czar rit, paraît-il, de toutes ces niaiseries. Mais la princesse Porthikopoff mère se formalisa et s'op- posa absolument à notre union. Elle réclama l'aide de son souverain. Le monarque écrivit alors une let- tre de conseils au prince; mais, vu la persistance de son fils, la princesse insista, et des conseils l'empereur en vint au commandement.

(A suivre.)

## BIBLIOGRAPHIE

**LE SEMEUR**, revue littéraire et artistique, paraissant deux fois par mois. Directeur : M. AUG. VULLIET, professeur à l'Académie de Lausanne. Bureaux : *Lausanne*, Montbenon 6; *Paris*, Bd St-Germain 193. Prix de l'abonnement : 15 fr. par an; 8 fr. pour 6 mois. Un numéro-spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

Le *Semeur*, revue littéraire et artistique bi-mensuelle, va entrer dans sa seconde année d'existence. Nous apprenons de bonne source que d'importantes modifications vont être apportées à cette intéressante publication, tant au point de vue du fond même qu'au point de vue de la forme. D'abord, le format sera changé : certes, le format in-quarto raison pou- vait être original, « nouveau », mais, nous l'avons vu, il était assez peu commode, ne pouvant être placé sur les rayons d'une bibliothèque.

La rédaction a adopté le format in-huit à deux colonnes; chaque année formera ainsi deux élégants volumes, vérita- bles anthologies qui charmeront par la variété des sujets et captiveront par le sérieux des études.

Le *Semeur*, soucieux de satisfaire tous les goûts, se propose d'élargir encore son cadre. A partir de la nouvelle année, il donnera, tous les mois, une *chronique scientifique*; il offrira à ses lecteurs beaucoup plus de *variétés* et plus aussi de *nouvelles* et de *contes*, ce genre que tout le monde aime, dont per- sonne ne saurait se lasser, genre à la fois si vieux et toujours nouveau.

Tel est le programme que s'est tracé le *Semeur*, au seuil de sa seconde année; programme fort beau, mais qui demande, pour être rempli, beaucoup d'efforts de la part de rédacteurs et beaucoup de sympathie de la part du public. Nous pouvons, dès aujourd'hui, indiquer quelques-uns des articles essentiel- lement « suisses » qui paraîtront dans les prochains numéros : *La Croix Rouge*; *le Génie du Léman*; *le Poète Ph. Godet*; *le Poète Virgile Rossel*; *le Journalisme dans la Suisse française*; *un Poète latin fribourgeois*; *Marcello (duchesse Colonna)*, etc., etc. Certainement, le *Semeur* nous réserve encore bien d'au- tres jouissances littéraires, bien d'aimables surprises que nous attendons avec impatience.

Odon laissa échapper un Ah! où se sentait une nuance de pitié.

— Vous habitez?

— Rue Fondary, N° 11.

Marchand attendait l'effet de sa réponse.

— Ah! fit encore le banquier. Mais, cette fois, cette excla- mation n'exprimait plus que de l'étonnement. Il releva la tête, posa sa plume, examina attentivement l'écrivain et ré- péta à demi-voix :

— 11, rue Fondary! Tiens! tiens! tiens!

Possédez-vous quelque maison? demanda-t-il, quelque bien sur lequel on puisse prendre hypothèque!

— Non. Je vis du produit de ma plume.

— Vous n'avez donc pas d'économies?

— Non. Je les ai employées à payer les dettes de mon beau-père, que j'ai ainsi sauvé de la faillite. Ces 10,000 francs même que je dois payer demain constituent le reliquat dû à ses créanciers.

— Votre conduite est très belle! reprit Wegrow d'un ton qui signifiait : Quel imbécile vous êtes de vous être chargé de cette dette!

— Votre mobilier vaut-il 10,000 francs?

— Il en vaut 3000.

— Noiraud ne veut pas vous accorder de renouvellement?

— Il dit qu'il ne peut pas.

— Ce doit être vrai.

De sorte que vous ne savez plus à qui vous adresser, et que vous avez pensé que je pourrais...?

— Oui.

(A suivre.)

## Nouveaux articles pour étrennes.

Au magasin de **L. KÖRBER**, vis-à-vis de l'église, à Bulle :  
**Boîtes à construction en pierre à l'Anere**, depuis 1 fr. 50 à 70 fr. (Catalogues gratuits à disposition.)  
**Accordéons** (harmonicas à mains) de 5 fr. à 35 fr.  
**Grand choix d'articles pour fumeurs.**  
**Cartes à jouer, tarots vieux et nouveaux, porte-monnaie**, etc., etc. [688]

## HERNIES GUÉRISON

Par ses remèdes inoffensifs et son excellent bandage, l'**Etablissement** pour la guérison des hernies, à Glaris, m'a guéri complètement d'une grande hernie inguinale, de façon que dès lors je peux travailler sans bandage. Traitement par correspondance, pas de dérangement professionnel. Ehrenfeld près Cologne, juillet 1888. Jean Breit. Pas de remèdes secrets. Une brochure : *Les hernies du bas-ventre et leur guérison*, est envoyée gratis et franco. Notre bandagiste, muni d'une collection d'échantillons d'excellents bandages, restera à l'**Etablissement** pour la guérison des hernies, à Glaris. [332]

**FRIBOURG** Hôtel du Faucon le 21 de chaque mois, de 12 1/2 heures à 5 heures du soir, où il prendra les mesures. S'adresser à l'**Etablissement** pour la guérison des hernies, à Glaris. [332]

**LA NEW-YORK**  
 Compagnie d'assurances sur la vie, fondée en 1845.  
 Concessionnée par le Conseil fédéral suisse par arrêté du 26 janvier 1897.  
 Fonds de garantie, **430 millions**, entièrement réalisés.  
 (Système de la mutualité à primes et engagements fixes : les assurés sont donc uniques propriétaires des fonds de garantie et de tous les bénéfices.)  
 Dépôts et placements immobiliers en Europe : **4 millions**.  
 Extraits du 43<sup>e</sup> compte rendu (31 décembre 1887) :

Total de l'actif	Fr. 430,561,301
Total des recettes	» 114,288,569
Assurances nouvelles conclues en 1887	» 553,228,221
(Environ un tiers de plus que toutes les compagnies françaises réunies.)	
Assurances en cours au 31 décembre 1887	» 1,860,183,415

Direction générale pour la Suisse : 21 Grand'Place, Vevey.  
 Agent pour la Gruyère : **P. BRUNISHOLZ**, à Bulle. [409]

## POLYCLINIQUE PRIVÉE GLARIS

### Guérisons.

Les soussignés ont été guéris des maladies suivantes, par traitement par correspondance, avec des remèdes inoffensifs, sans dérangement professionnel :

**Incontinence d'urine, faiblesse de la vessie dès l'enfance.** Mlle Krauss, Vaihingen.  
**Catarrhe d'estomac, faiblesse de l'estomac, dérangement des fonctions digestives, manque d'appétit, indisposition, renvois, constipation.** R. Schneider, Brugg.  
**Pâles couleurs, pauvreté de sang, lassitude, menstrues irrégulières, nervosité, maux de tête, vertige, crampes, toux, éruptions au visage.** S. Dütsch, Oberstrass.  
**Goître, gonflement de cou, respiration gênée.** R. Schiess, Stein.  
**Catarrhe vésical, douleurs et difficulté d'uriner.** B. Wälti, Gloten.  
**Catarrhe pulmonaire, toux, expectoration, engorgement, enrouement, difficulté de respiration, âgée de 60 ans.** Mme Stapfer, Stäfa.  
**Dartres sèches sur la tête depuis 14 ans.** Mme Lattmann, Thalweil.  
**Rhumatisme, douleurs violentes et piquantes.** J. Bröner, Hausen s/Albis.  
**Catarrhe d'estomac et d'intestins, flatuosités, constipation alternativement avec diarrhée, maux de tête, névralgie, rhumatisme.** B. Brühlmann, St-Gall.  
**Affection des pommons, expectoration, toux, engorgement, difficulté de respiration, lassitude, faiblesse des nerfs, manque d'appétit, frissons.** R. Villringer, Rheinau.  
**Catarrhe guttural, difficulté de respiration, enrouement, toux, engorgement, gonflement de cou.** A. Willmann, Lucerne.  
**Goutte sciatique, rhumatisme.** L. Jaques, Avenches.  
**Eruptions au visage, boutons.** L. Rufer, Chaux-de-Fonds.  
**Taches de rousseur.** J. Perret, Neuchâtel.  
**Névralgie, nervosité, agitation, tremblement des mains.** G. Hoffmann, Herisau.  
**Maladie de la matrice, maux de tête, menstrues irrégulières avec des douleurs, sueurs blanches, anémie, varices, goître, engelures.** R. Steinmann, Lucerne.  
**Ulères aux pieds, flux salin avec inflammation, enflure douloureuse.** A. Schwach, Richwil.  
**Catarrhe intestinal depuis 4 ans, maux de ventre, constipation, ténésme, ardeur d'urine; fut traité par 5 médecins sans aucun succès.** J. Egli, Gattikon.  
**Inflammation, faiblesse des yeux, incapable de travailler.** R. Schoch, Bäretswil.  
**Rougeur du nez avec inflammation et enflure.** R. Kaufmann, St-Gall.  
**Ver solitaire avec tête dans 1 3/4 heure.** F. Fischer, Möriken.  
**Maux de tête, douleurs faciales très violentes, nerveuse depuis 15 ans, âge 77 ans.** Mme Abplanalp, Innertkirchen.  
**Maladie du foie, catarrhe guttural, toux, expectoration, enrouement, engorgement, raucité, pauvreté de sang, faiblesse, maux de tête.** J. L., Fribourg.

La publication des certificats n'aura lieu qu'avec la permission absolue du reconvalescent; en tout autre cas, la pleine discrétion est assurée.  
**4 médecins praticiens** sont en fonction à la polyclinique qui est dirigée par un **médecin patenté**. Des cas difficiles sont discutés ensemble, ce qui est de grande importance pour les malades.  
**2350 guérisons**, chiffre légalisé, datant surtout des années 1886 et 1887. La brochure : *Traitement et guérison des maladies*, est envoyée gratis et franco. Heures de consultation par médecin patenté, de 9 h. du matin à 5 h. du soir :  
 à Zurich, Schützengasse 10 II, chaque dimanche, mardi et vendredi;  
 à Bâle, Centralbahnstrasse 19, chaque mercredi et jeudi;  
 à Winterthour, Place de la Gare, au St-Gothard II, chaque samedi.  
 S'adresser à la Polyclinique privée, Glaris. [416]



### Elixir Stomachique de Mariazell.

Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, mauvaise haleine, flatuosités, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, pituite, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tête (s'il provient de l'estomac), crampes d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, vers, affections de la rate et du foie, hémorrhoides (veine hémorrhoidale).

Prix du flacon avec mode d'emploi: Fr. 1, flacon double Fr. 1.50. Dépôt central: Pharm. „zum Schützengel“ C. Brady & Krennsier (Moravie), Autriche.

**DÉPOT GÉNÉRAL** pour toute la Suisse : Pharmacie **Paul Hartmann**, à Steckborn.  
 Dépôt à **Bulle** : Pharm. MAGNENAT. — **Avenches** : Pharm. CASPARI. — **Châtel-St-Denis** : Pharm. WETZSTEIN. — **Estavayer** : Pharm. PORCLET. — **Fribourg** : Droguerie Charles LAPP. — **Morat** : Pharm. GOLLIEZ, ainsi que dans les principales pharmacies de toute la Suisse. [73]

**A vendre** : Environ 10,000 pieds de **foin et regain**, première qualité, à consommer sur place. S'adresser à **OBERSON**, des Longes, à Mantes. [693]

**Un ménage** demande à louer un **appartement** en ville ou dans les environs. — Le bureau du journal indiquera. [682]

## PLUS DE MAUX DE DENTS!

PAR L'EMPLOI DE  
**L'Elisir, Poudre et Pâte Dentifrices**  
 DES  
**RR.PP.BÉNÉDICTINS**  
 de l'Abbaye de Soulac (Gironde)  
 Dom **MAGUELONNE**, Prieur  
 2 Médailles d'Or : Bruxelles 1880, Londres 1884  
 Les plus hautes Récompenses



INVENTÉ EN L'AN **1373** PAR LE PRIEUR **PIERRE BOURSAUD**.

« L'usage journalier de l'Elisir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives. »

« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le meilleur curatif et le seul préservatif des Affections dentaires. »

Elisir, 2', 4', 8', 12', 20'; Poudre, 1', 2', 3'; Pâte, 1', 2', 3'.

Maison fondée en 1807 **SEGUIN** Bordeaux  
 Se trouvent dans toutes les bonnes Parfumeries, Pharmacies et Drogueries.

## HERNIES

**Guérison radicale des hernies par le traitement GLASER**, curateur herniaire, de Mulhouse (Alsace).  
 M. Jeger, de Soleure, seul représentant pour la Suisse du bandage et traitement Glaser, ensuite de nombreuses demandes et pour satisfaire ses clients, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de cette triste infirmité qu'il sera de passage à **Bulle** jeudi 13 décembre, hôtel de l'Union, et à **Fribourg** vendredi 14 décembre, hôtel National, où il sera visible de 9 heures du matin à 5 heures du soir, avec un grand assortiment de bandages spéciaux, avec lesquels il garantit le maintien des hernies les plus volumineuses, ainsi que leur réduction. Nous conseillons en conséquence à toutes les personnes souffrant de cette infirmité d'aller le consulter.  
**Toutes les consultations sont gratuites.** [681]

**Encombrement de marchandises.**  
**Jacques BOSSON**, chapelier, à Bulle, expose en vente un grand assortiment de **chapeaux de feutre, de blouses, de verrerie**, etc., au prix réel de facture. [695]  
**OCCASION EXCEPTIONNELLE**  
 La fromagerie du Crêt de la Sagne (canton de Neuchâtel) demande un **bon fromager** [687]

pour fabriquer toute l'année. — Le bâtiment est neuf et les installations modernes; l'entrée en fonctions au 1<sup>er</sup> mars prochain. Adresser les offres avec recommandations jusqu'au 15 décembre à **J. JAQUET**, président.

**Sous la Croix-Blanche à BULLE :**  
**Grains divers comprimés; Graine et tourteaux de lin entiers et moulus; Mais décortiqués et moulus; Blés rouges et noirs pour la volaille; Farines, sons et avoines.** [696]  
**PRIX TRÈS RÉDUITS**

**APPEL**  
 à tous ceux qui, pour étrennes, voudraient acheter une montre : demandez le catalogue (franco contre franco) de régulateurs, montres, réveils et pendules. Pas de remboursement postal. temps d'épreuve. bon marché extraordinaire.  
**Arnold Hertz, Bâle**, 647] montres en gros, détail et fabrication.

**Ivrognerie.**  
 Les suivants certifient la guérison de malades obtenue par le traitement par correspondance et les remèdes inoffensifs de l'Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie de Glaris (Suisse) : N. de Moos, Hürzel; A. Volkart, Bulach; F. Domini Walthier, Courchamps; G. Krähnbühl, Weid p. Schönenwerd; Fr. Tachanz, Röttenbach (Berne); Mme Simendingen, inst., Ringingen; F. Schneeburger, Bienne; Mme Furrer, Wasen (cant. de Berne). Garantie! Traitement soit avec consentement, soit à l'insu du malade. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, prospectus, questionnaire gratis. Adresser : A l'Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie, à Glaris. [391]

**On demande** de suite un bon **ouvrier maréchal**, capable de diriger une forge de campagne. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [698]

## A VENDRE

Une **marêche** rière le territoire de Sem-sales, d'un bon rapport, de la contenance de 3 hectares 51 ares, soit 9 poses 309 perches. S'adresser au notaire **ANDREY**, à Bulle. [600]

**AVIS**  
 J'ai encore quelques mille francs à placer sur hypothèque. **MENOUD**, notaire, à Bulle. [589]

Dimanche 16 décembre prochain :  
**CASSÉE**  
 aux **Addoux**, à **Epagny**. [687]  
 Invitation cordiale.

**Cassée**  
 à la **Maison de Ville de Vuadens** dimanche le 16 décembre. Invitation cordiale. **MENOUD**. [692]

Dimanche 16 décembre prochain :  
**Cassée**  
 à l'auberge de la **Cantine**, à **Avry-dev-Pont**. Invitation cordiale. **BOURQUET**. [697]

Dimanche 30 décembre :  
**Bonne musique ET DANSE**  
 à l'auberge du **Tirage** à **BULLE**. Invitation cordiale. **Martin MORAND**, tenancier. [699]

**LIBRAIRIE - PAPETERIE**  
**Atelier de RELIURE**  
 Tableaux et encadrement.  
**Timbres en caoutchouc.**  
**CH. MOREL**, à **Bulle**, maison J.-C. Barras, agent d'affaires. [288]

A l'imprimerie de « la Gruyère », Bulle :  
**A moitié du prix de vente :**  
 Tout le matériel à écrire, formant **une papeterie à 2 fr.**

Prix en magasin.  
 Une belle boîte Fr. — 40  
 100 feuilles beau papier de poste » 2 —  
 100 enveloppes en deux formats » 1 —  
 12 excellentes plumes » — 30  
 1 porte-plume et 1 crayon, 10 c. pièce » — 20  
 1 flacon d'encre noire à écrire » — 30  
 Vente en magasin, Fr. 4 20  
 Le tout dans une boîte élégante, avec compartiments, au lieu de 4 fr. 20, seulement 2 fr.

**Indispensable**  
 dans toute famille et dans chaque atelier :  
**CIMENT UNIVERSEL**  
 de **PLUSS-STAUFFER**  
 pour raccommoder tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle, pierres à aiguiser, marbre, métal, corne, bois, ainsi que des meubles endommagés, de la quincaillerie, des jouets, poupées, pipes, pour fixer les boutons, manches, les becs de lampes, pour coller le papier, carton, drap, cuir, etc. Meilleure colle pour les ouvrages de scie à contourner.  
 En vente à 70 cent. le flacon avec mode d'emploi à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle. [228]

**Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.**



**PRIX DE L'AB**  
 Pour la Suisse :  
 Etranger : 1 an, payable  
 Prix du num  
 On s'abonne à de p

**4 FRANCS** par an

Nous prions notre œuvre de grossière en s'abonner leur gratuitement que tout ce q

**Bu**  
**A tr**

Ceux qui l'Ami du pe sujet de l'ex rale ont dû L'Ami se ne soient pa Les catho bien entendi qui ne sont sent fondés Mais que paraît un co La vergo la bonne pr qui soit au- qu'on n'est ments.

L'Ami ré tation des m L'Ami, e mort qui es homme indé les proscrip avons vu se suppôt de c le peuple fr C'est com pect de la p aux princip Si les cat

**FEU**  
**L'O**

— Malheu un effet. C'es ce moment, belle-fille, m Marchand surprit Odon — Ensuite ne vous conn relations qu Puis vous n'é L'écrivain Le banquie — Monstie Marchand — Ne m'a dary? — Parfait vent-il en ver — En ce c fiancé de Cal